

## La représentante de HRW au Burundi déclarée personae non grata

APA, 19-05-2010 Burundi (Bujumbura) - La représentante de l'ONG Human Right Watch, Neela Ghoshal, vient d'être déclarée personae non grata par le gouvernement du Burundi qui lui intime l'ordre de quitter le pays d'ici le 5 juin. Le ministre burundais des relations extérieures et de la coopération Augustin Nsanze, justifie cette mesure par le fait que le représentant de l'ONG Human Right Watch ne dispose plus depuis le 18 mai dernier, l'autorisation de travailler au Burundi. La représentante de HRW au Burundi avait dressé un rapport le 15 mai dernier dans lequel elle se montrait préoccupée par l'impunité de la violence électorale qui selon elle risque d'être un frein au progrès notable du Burundi vers la démocratie après des années de guerre civile. Dans son rapport de 47 pages intitulé « Nous allons vous ligoter et vous abattre », HWR demandait aux autorités du Burundi de faire preuve d'une tolérance zéro aux violences électorales et de montrer qu'aucune autorité n'est au dessus de la loi. La plupart des violences relevées par HRW avaient impliqué le parti au pouvoir (le CNDD-FDD) contre son premier concurrent le FNL (Force Nationale de Libération).